



VERSAILLES



**Vous êtes Versillais(e) de 65 ans et plus,
et vous souhaitez circuler sur le réseau de bus
Transdev de Versailles et les lignes 6122, 6123,
6124 du réseau Vélizy Vallées ?**

**Vous pouvez bénéficier du Pass'local, valable du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2025, pour un montant compris entre 50€
et 150€ en fonction de vos ressources de l'année 2023.**

Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous à partir du lundi 14 octobre, sur le site [Versailles.fr](https://www.versailles.fr), rubrique « actualités-Pass'Local » ou en téléphonant au 01 30 97 80 00. Vous serez reçu au Centre communal d'action sociale situé au 6 impasse des gendarmes - Entrée C, à Versailles à partir du 21/10/2024 et jusqu'au 10/01/2025 inclus. Il conviendra de vous munir de votre carte d'identité en cours de validité, votre dernier avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023, un justificatif de domicile de moins de trois mois, un moyen de paiement (carte bancaire ou chèque). Aucune instruction ne sera faite sans rendez-vous.